

Vatican II contre les sanctions canoniques?

Author : Riposte Catholique

Categories : [Messages du Pape](#)

Date : 3 juillet 2010

Relisant dans un - déjà ancien - numéro de la Documentation catholique (décidément, rien ne vaut l'écrit, le journal papier et le livre... etc'est un internaute qui le dit!) la "Lettre aux catholiques irlandais", j'y lis ce passage remarquable:

"Le programme de renouveau proposé par le concile Vatican II fut parfois mal interprété et, en vérité, étant donné les profonds changements sociaux qui avaient lieu, il était très difficile de comprendre comment l'appliquer de la meilleure façon possible. En particulier, il y eut une tendance, dictée par de justes intentions, mais erronée, visant à éviter les approches pénales pour des situations canoniques irrégulières."

J'ignore si les intentions étaient effectivement justes. Il me semble en tout cas qu'elles étaient effectivement erronées. Une institution, fût-elle aussi surnaturelle que l'Eglise catholique, ne peut se passer d'un droit. Et la hargne anti-juridique (comme aussi anti-rubriciste ou anti-moraliste) qui a sévi dans les années 1960 et suivantes aurait conduit à l'abîme l'Eglise si les promesses de Notre-Seigneur ne l'avaient protégée d'une telle issue...